

Brevet Professionnel Agricole

Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricoles

Objectif de la formation

Ce diplôme forme des ouvriers qualifiés dans la conduite d'engins agricoles et dans leur entretien.



ORGANISATION DE LA FORMATION

➤ Période

Entrées séquencées
Septembre – janvier - avril

➤ Durée du parcours moyen

1218 heures dont 259 h en entreprises
35h par semaine
Possibilité d'aménager des parcours individualisés

➤ Voie de formation

Formation professionnelle continue

➤ Modalités d'alternance

Stage

➤ Lieu

- CFPPA des Pyrénées Atlantiques, Montardon
- CFAA Hasparren

➤ Nombre de places ouvertes

Minimum : 8 - Maximum : 12

➤ Partenaire

INSUP

MODALITES D'INSCRIPTION



➤ Public ciblé

- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes, faiblement qualifiés (≤ niveau 3 CAP, BEP)
- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes ayant acquis un niveau 4 (Bac), sans activité professionnelle dans le secteur de la qualification depuis au moins 2 ans
- salariés en activité

➤ Niveau d'entrée et prérequis

- Avoir au minimum 18 ans
- Maîtriser les bases de la langue française à l'oral et à l'écrit
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

➤ Pièces administratives

- Pour les demandeurs d'emploi : prescription Pôle emploi, Mission locale ou Cap emploi
- pour les salariés, contacter le CFPPA

➤ Modalités financières

- Demandeurs d'emploi : coût pédagogique pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine
- Autres : VAE, CPF, PTP... Nous contacter

➤ Rémunération des stagiaires

- Demandeurs d'emploi : se rapprocher de votre prescripteur (Pôle emploi, missions locales, PLIE...)
- Salariés : maintien de la rémunération par l'employeur

CONTACT

➤ Contact

CFPPA des Pyrénées-Atlantiques
05.59.33.15.20

Cfppa.montardon@educagri.fr

Agro
Campus 64

CONTENU DE LA FORMATION

Organisée en bloc de compétences, la formation est mise en œuvre selon le référentiel officiel agréé par le Ministère de l'Agriculture qui prévoit que le titulaire de ce BPA soit capable de :

- réaliser les travaux agricoles mécanisés : conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur, réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture de l'exploitation
- assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau des matériels et équipements de l'entreprise.

2 UCARE permettent de répondre aux spécificités des productions locales :

- Travaux de métallerie
- Maintenance des matériels et équipements d'espaces verts utilisés en agriculture

Une période de stage est prévue pour chaque bloc de compétences afin de permettre la contextualisation en situation de travail des enseignements en centre.

➤ Modalités pédagogiques

Cours théoriques, travaux pratiques et visites, stages entreprise.

➤ Moyens humains

Formateurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Général ou Agricole.

➤ Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle d'évaluation : le stagiaire est placé dans des situations de travail au cours desquelles ses compétences sont évaluées lors d'épreuves pratiques, de présentation de dossier ou d'explicitation orale.

➤ Validation

Diplôme de niveau 3 du Ministère en charge de l'Agriculture délivré par unités capitalisables.

Les stagiaires ont 5 ans pour valider la totalité des blocs de compétences.

Les blocs de compétences peuvent être validés indépendamment les uns des autres.

➤ Débouchés métiers

Le titulaire travaille comme salarié, le plus souvent :

- dans une exploitation agricole / horticole / forestière
- dans plusieurs exploitations regroupées au sein d'un groupement d'employeurs
- dans le cadre d'une CUMA ou d'un service de remplacement
- dans des entreprises de service (ETA - Entreprise de Travaux Agricoles)

Ex : Conducteur/Conductrice d'engins d'exploitation agricole et forestière, Tractoriste, Chauffeur mécanicien

➤ Poursuites d'études

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité) : Bac Professionnel Agroéquipement

➤ Codes formation

RNCP : 5833

CPF : 240 253

Retrouvez ici toutes les infos : statistiques, rémunérations, aides,...

www.agrocampus64.fr

